

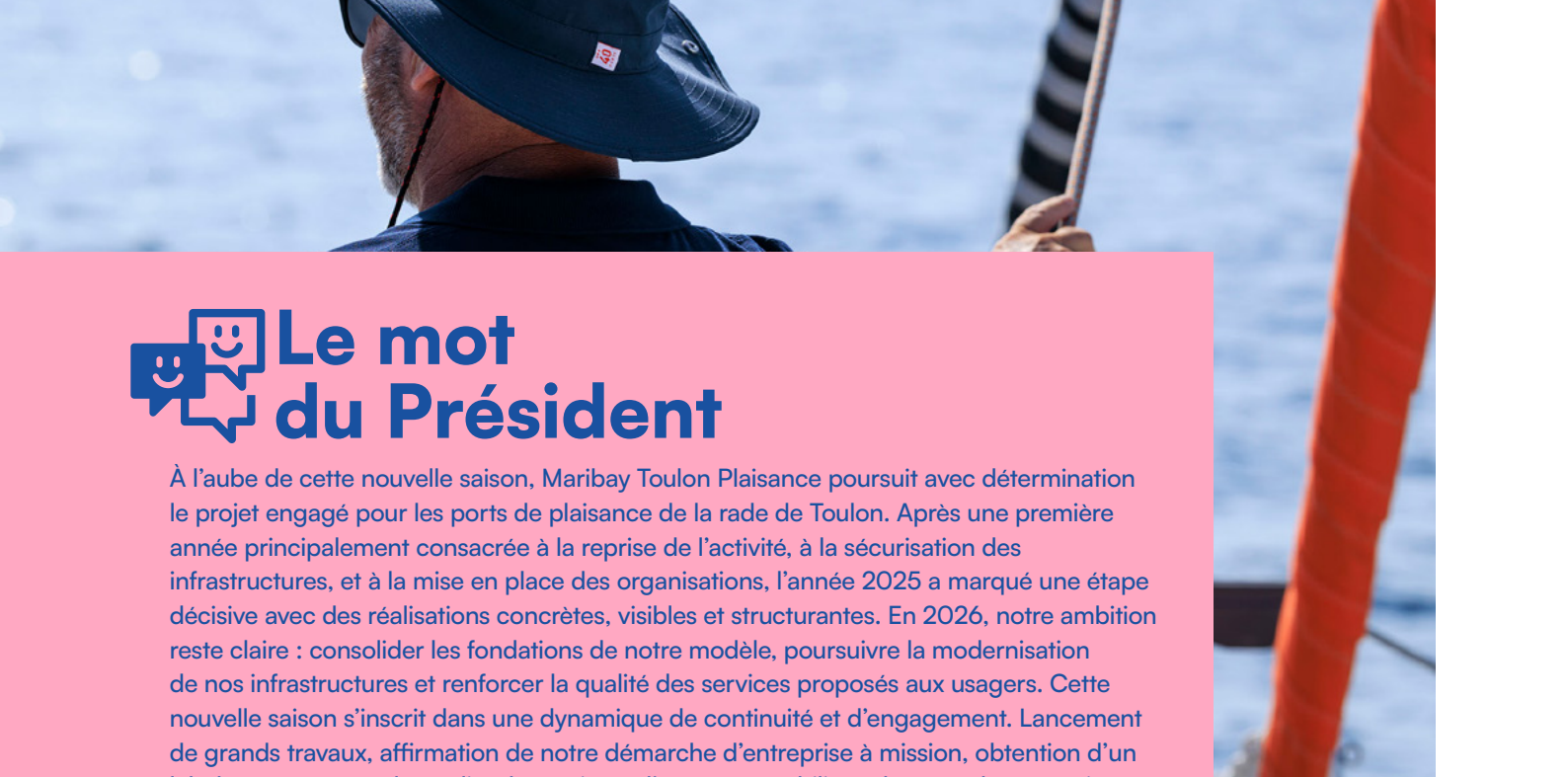


DOSSIER DE PRESSE

Un an après, le cap se confirme pour les ports de plaisance de la Rade

Rencontre presse du 30 juin 2026 au Port de Toulon Vieille Darse

En présence de François-Xavier Demotes-Mainard, Président de Maribay Toulon Plaisance



Le mot du Président

À l'aube de cette nouvelle saison, Maribay Toulon Plaisance poursuit avec détermination le projet engagé pour les ports de plaisance de la rade de Toulon. Après une première année principalement consacrée à la reprise de l'activité, à la sécurisation des infrastructures, et à la mise en place des organisations, l'année 2025 a marqué une étape décisive avec des réalisations concrètes, visibles et structurantes. En 2026, notre ambition reste claire : consolider les fondations de notre modèle, poursuivre la modernisation de nos infrastructures et renforcer la qualité des services proposés aux usagers. Cette nouvelle saison s'inscrit dans une dynamique de continuité et d'engagement. Lancement de grands travaux, affirmation de notre démarche d'entreprise à mission, obtention d'un label récompensant la qualité de service et l'écoresponsabilité : chacune de nos actions traduit notre volonté de porter une plaisance chaleureuse, attractive et engagée, au service du rayonnement de la rade de Toulon. Ensemble, faisons des ports de plaisance de la rade une référence maritime, touristique et environnementale.

*François-Xavier Demotes-Mainard
Président de Maribay Toulon Plaisance*



Sommaire

→ Communiqué de synthèse	3
→ Les réalisations 2025	4
→ Objectif 2026 : consolider et pérenniser	5
→ Un premier grand chantier pour l'été 2026, des programmes structurants sur 2027-2030	6-7
→ Maribay Toulon Plaisance, première entreprise à mission du secteur de la plaisance	8-9
→ Objectif atteint : 100% des ports labellisé « Destination d'Excellence »	10-11





Consolider, moderniser, pérenniser : Maribay Toulon Plaisance ancre les ports de la rade dans la durée

Depuis le 1^{er} janvier 2024, Maribay Toulon Plaisance, marque de Portelo, société délégataire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, gère, exploite et développe les 10 ports de plaisance de la rade de Toulon dans le cadre d'une concession de 30 ans. Deux ans après le lancement du projet, les fondations sont posées, les ambitions se concrétisent.

2025 : DES RÉALISATIONS CONCRÈTES ET MESURABLES

L'année 2025 a tenu ses promesses. Premiers investissements structurants, amélioration significative de la qualité de service, engagement environnemental renforcé : Maribay Toulon Plaisance a franchi une étape décisive, saluée par les plaisanciers eux-mêmes avec un taux de satisfaction de 97 % pour la cible escale. Parmi les temps forts : l'acquisition d'un nouveau chariot élévateur (investissement de 284 000 €) réduisant les nuisances sonores et améliorant les conditions de travail pour les salariés, le lancement d'un nouveau site internet accessible (82 % de conformité RGAA), l'installation de 180 nouvelles nurseries à poissons sur les 5 ports, la collecte de 100 m³ de macrodéchets et une programmation événementielle riche avec entre autres la Toulon Provence Regatta, la première édition du Water Rugby, l'opération Rade Propre avec la Marine Nationale.

2026 : CONSOLIDER, STRUCTURER, PÉRENNISER

En 2026, la transformation entre dans sa phase opérationnelle. Premier chantier de modernisation lancé au port de Toulon Darse Nord (démolition et reconstruction de deux pontons, pour un coût de 948 500 € et une livraison août 2026), modernisation des sanitaires à Saint-Mandrier, réaménagement des bureaux de port, nouveaux services aux plaisanciers (machines à laver, distributeurs de boissons, dessalinisateur sur l'aire de carénage).

Deux jalons majeurs viennent affirmer l'ambition de long terme : l'obtention de la qualité d'**entreprise à mission**, une première dans le secteur portuaire français, et la labellisation « **Destination d'Excellence** » pour 100 % des ports, avec des scores significatifs sur les volets qualité et écoresponsabilité.



10

ports sur 3 communes
(Toulon, La Seyne-sur-Mer,
Saint-Mandrier)



100%

des ports
labellisés Destination
d'Excellence



+ de 97 %

de satisfaction générale
clients 2025 (plaisanciers
« escale ») et **88%** pour
les plaisanciers « annuel »
(+14 points Vs 2024)



80 M€

d'investissement d'ici 2030
+ **25 M€** d'entretien
sur 30 ans



50

collaborateurs



Portelo

est devenu une
entreprise à mission



30 ans

de concession
(2024-2054)

Les réalisations 2025

L'année 2025 a tenu ses promesses. Après une première année consacrée à la reprise de l'activité et à la sécurisation des installations, 2025 a marqué une étape décisive : des réalisations visibles, mesurables, et saluées par les plaisanciers eux-mêmes. Tour d'horizon des actions menées.



Moderniser les équipements

→ L'acquisition d'un nouveau chariot élévateur pour un coût de 284 000 €

Implanté en cœur de ville, ce nouvel équipement apporte une réduction significative des nuisances sonores. Sur le plan environnemental, il consomme moins de carburant, et est équipé d'un moteur conforme aux dernières normes européennes d'émissions. Compatible avec des carburants alternatifs bas carbone, cela réduit ainsi les émissions de CO₂ et de particules. Plus maniable, ce nouveau chariot améliore également la sécurité des équipes et des plaisanciers lors des opérations de manutention des bateaux.

Mieux accompagner les plaisanciers

- Un kit du plaisancier distribué à chaque escale, comprenant infos pratiques et goodies
- Des résultats significatifs d'enquêtes de satisfaction 2025 avec 97 % de satisfaction générale pour la cible escale et 88 % pour la cible annuelle (une augmentation de + 14 points Vs 2024)
- Un nouveau site internet conçu pour être accessible à tous les publics, y compris les personnes en situation de handicap (conformité à 82 %^(*) au Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité, appelé RGAA, standard national imposé aux organismes publics et leurs délégataires)
- L'installation d'écrans dynamiques et la mise en place des webcams, ainsi que l'amélioration du Wifi

Investir pour l'environnement

- Une campagne Écogestes menée auprès des plaisanciers
- De la sensibilisation environnementale auprès des scolaires (250 enfants) avec Ecocean, une entreprise spécialisée en ingénierie écologique dédiée à la restauration de la biodiversité aquatique
- L'installation de 180 nouvelles nurseries à poissons, soit 321 au total sur l'ensemble des 5 ports
- La brigade environnementale et les robots dépollueurs actifs toute l'année, pour une collecte de 100 m³ de macrodéchets en 2025.
- La collecte des biodéchets avec 203 kg récupérés entre juillet et décembre 2025

Animer les ports

- Les « Apéro Ponton » : événement incontournable de la vie portuaire
- La 2^{ème} édition de la Toulon Provence Regatta
- La 1^{re} édition du Water Rugby
- La 1^{re} édition des Café Ponton, au plus proche des plaisanciers
- L'opération « Rade Propre » avec la Marine Nationale
- Les événements traditionnels : Fête de la Saint-Pierre, championnat de joutes provençales, Vire-vire, etc.

^(*) Un taux de conformité RGAA de 82 % est bien au-dessus de la moyenne nationale, dans un contexte où moins de 1 % des sites publics et grandes entreprises sont totalement conformes. (Source : Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, 2024)





Objectif 2026 : consolider et pérenniser

Dans la continuité directe de 2025, l'année 2026 s'inscrit sous le signe de la consolidation. Il ne s'agit plus seulement d'initier, mais de structurer : renforcer ce qui fonctionne, moderniser ce qui doit l'être, et ancrer dans la durée les engagements pris envers les plaisanciers et le territoire. Les actions engagées cette année posent des jalons pérennes pour l'ensemble de la concession.



Moderniser les infrastructures

- Des travaux conduisant à la modernisation de 2 pontons sur Toulon Darse Nord
- La modernisation des sanitaires sur Saint-Mandrier
- La création d'un cheminement LED sur Toulon Vieille Darse et Saint-Mandrier
- Le réaménagement de tous les bureaux de port

Mieux accompagner les plaisanciers

- Un nouveau Kit du plaisancier
- Des enquêtes de satisfaction en face-à-face : avec des agents saisonniers équipés de tablettes à la rencontre des plaisanciers
- Des machines à laver sur les ports de Toulon Vieille Darse et Saint-Mandrier
- Des distributeurs de boissons chaudes et fraîches sur Toulon Darse Nord ; un distributeur de boissons fraîches sur Saint-Mandrier et Toulon Vieille Darse
- La reconduction du nettoyage gratuit des coques de bateaux

Investir pour l'environnement

- La sensibilisation des saisonniers aux bonnes pratiques environnementales afin qu'ils adoptent le bon discours auprès des plaisanciers
- La campagne Écogestes reconduite auprès des plaisanciers
- L'adhésion à Alliance Posidonia (structure qui associe des acteurs publics, privés et des ONG pour faire émerger une véritable prise de conscience de l'importance de la préservation de la Posidonie)
- La mise en place d'un dessalinisateur sur l'aire de carénage pour le nettoyage de coques de bateaux

Animer les ports

- Plus de 50 événements programmés avec entre autres : 3 « Apéros Ponton », 5 « Café Ponton », la 3^{ème} édition de la Toulon Provence Regatta, la 2^{ème} édition du Water Rugby, l'Opération Rade Propre, la Fête de la Mer et de la Saint-Pierre, le Championnat de joutes, sans oublier des régates, des puces nautiques, etc.



LES CHIFFRES CLÉS DE MARIBAY TOULON PLAISANCE



50

collaborateurs



80 M€

d'investissement d'ici 2030
+ 25 M€ d'entretien
sur 30 ans



+ de 97 %

de satisfaction générale
clients 2025 (plaisanciers
en escale)



30 ans

de concession (2024-2054)
à la société délégataire :
Portelo (Eiffage Concessions +
Sodeports)



10

ports sur 3 communes
(Toulon, La Seyne-sur-Mer, Saint-Mandrier)

Un premier grand chantier pour l'été 2026, des programmes structurants sur 2027-2030

Après deux ans de préparation, de concertations et d'études, le lancement des travaux est un moment clé pour Maribay Toulon Plaisance : la transformation des ports entre dans sa phase opérationnelle. Parmi les travaux courants engagés, Maribay Toulon Plaisance a lancé depuis le 1er juin 2026 son premier chantier de modernisation au port de Toulon Darse Nord. Face à un impératif de sécurisation et dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI), ces travaux marquent le point de départ d'une vaste campagne de transformation des ports.



CHANTIER 2026 : QUAI DE LA PÉNICHE - TOULON DARSE NORD

- Démolition de deux pontons béton et installation de pontons flottants
- Sciage, démolition et évacuation d'environ 500 m² de tablier en béton
- Installation de deux pontons flottants en structure aluminium de 48m de longueur

Montant : 948 500 € HT
Durée : 2 mois
Livraison : août 2026

CHANTIER 2026 : DIGUE EST - SAINT-MANDRIER

- Rehaussement de la digue d'environ 1 mètre par mise en place d'enrochements en crête, pour améliorer la protection du port face aux tempêtes hivernales
- Renforcement de la sécurité à l'entrée du port et des infrastructures existantes

Montant : 150 000 € HT
Durée : 3 semaines
Démarrage : octobre 2026

PROGRAMME DE TRAVAUX : À VENIR DÈS 2027

Ce premier chantier n'est que le début. **Inscrit dans une concession de 30 ans, le programme d'investissement de Maribay Toulon Plaisance représente 80 M€ déployés dès les premières années.**

→ **Son ambition** : moderniser en profondeur chacun des cinq sites, assurer leur mise en conformité réglementaire et environnementale (aléas submersion par exemple), et adapter les équipements aux nouveaux usages des plaisanciers et acteurs de la mer (diversifications des services, digitalisation, maîtrise des énergies, etc.).

Maribay Toulon Plaisance, un programme de travaux étalé sur environ 5 ans intégrant la modernisation de 5 sites et la construction d'un nouveau port de plaisance.



SITE PAR SITE, ZOOM SUR LES GRANDES ÉTAPES À VENIR ENTRE 2027 ET 2030



→ Toulon Darse Nord

Budget prévisionnel : 8 M€

- Création d'un brise clapot permettant d'apaiser le plan d'eau
- Requalification des terres pleins et création d'un espace modulable stationnement / espace événementiel
- Modernisation des équipements (bornes eau/électricité, wifi, etc.)

→ *Planning prévisionnel : 2028 brise-clapot puis 2030 aménagements des terre-pleins*

→ Port de Saint-Mandrier

Budget prévisionnel : 8 M€

- Confortement de quais et création d'un brise clapot
- Création d'une station d'avitaillement
- Construction d'un bâtiment dédié plaisance + parking véhicules légers (VL)
- Modernisation des équipements (bornes eau/électricité, wifi, etc.)

→ *Planning prévisionnel : 2027/2028*



→ Toulon Vieille Darse

Budget prévisionnel : 16 M€

- Travaux de confortement et de réhausse des quais
- Requalification urbaine et paysagère,
- Création d'un programme bâtementaire dédié à la plaisance
- Modernisation des équipements (bornes eau/électricité, wifi, etc.)

→ *Planning prévisionnel : 2029/2030*

→ La Seyne-sur-Mer - Vieux Port

Budget prévisionnel : 2,5 M€

- Travaux de réhausse des quais
- Modernisation des équipements (bornes eau/électricité, wifi, etc.)

→ *Planning prévisionnel : 2028/2029*

→ La Seyne-sur-Mer - Création

**du port Joseph Grimaud
Budget prévisionnel : 19 M€**

- Création d'un port de plaisance d'environ 180 places
- Création d'un parking, d'un programme bâtementaire plaisance
- Création d'une aire de carénage d'environ 5000 m²

→ *Planning prévisionnel : 2028/2029*



→ La Seyne-sur-Mer - Port du Lazaret

Budget prévisionnel : 10 M€

- Création d'ouvrages d'avivement
- Dragage du plan d'eau
- Construction d'un nouveau bureau de port
- Requalification paysagère du site

→ *Planning prévisionnel : 2027/2028*

Entre 2025 et 2027, l'ensemble du programme est soumis aux autorisations administratives et environnementales (permis d'aménager, permis de construire, conformité loi sur l'eau, études d'impact, enquête publique, etc.).

AU CŒUR DES TRAVAUX, LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

La prise en compte des enjeux environnementaux durant ces opérations est un engagement fort de Maribay Toulon Plaisance. Concrètement, cela se traduit par une politique bas carbone - choix de matériaux à faible empreinte carbone, recours à des engins de chantier moins émetteurs, gestion rigoureuse des déchets de démolition et valorisation des matériaux - et par un management environnemental actif tout au long des chantiers : suivi de la qualité de l'eau, protection des espèces présentes dans les bassins, limitation des nuisances sonores et des rejets, et coordination avec les organismes scientifiques partenaires. Des engagements portés au quotidien par les équipes de Maribay Toulon Plaisance, en lien étroit avec le concédant et les autorités compétentes.



Maribay Toulon Plaisance, première entreprise à mission du secteur de la plaisance



**Entreprise
à mission**

Gérer des ports de plaisance autrement, c'est le pari que s'est fixé Maribay Toulon Plaisance dès le départ de la concession. En obtenant la qualité d'entreprise à mission - une première dans le secteur portuaire français - Portelo inscrit cette ambition dans ses statuts mêmes, sous le regard d'un comité indépendant et d'un organisme tiers. Un véritable engagement juridique, opérationnel et territorial.

ENTREPRISE À MISSION, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cadre légal unique en France issu de la loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises - 22 mai 2019), la société à mission permet à une entreprise de définir sa raison d'être et de la décliner en objectifs sociétaux, sociaux et environnementaux opérationnels, inscrits dans ses statuts et vérifiés par un organisme tiers indépendant.

L'obtention de ce statut pour l'entreprise est soumise à plusieurs obligations :

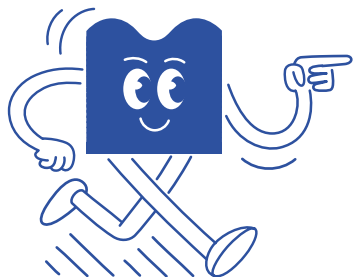
- **Définir sa raison d'être** : expression de l'identité et de la singularité de l'entreprise, cap fixé en lien avec les enjeux clés du secteur
- **La décliner en objectifs** sociétaux, sociaux et environnementaux concrets et opérationnels
- **L'inscrire dans les statuts** par vote des actionnaires
- **Mettre en place un Comité de Mission** (composé d'au moins un salarié) chargé de veiller à la mise en œuvre effective des objectifs environnementaux et sociétaux
- **La faire vérifier par un Organisme Tiers Indépendant (OTI)** tous les trois ans, qui audite la cohérence des objectifs avec la raison d'être et l'activité

DE L'ANALYSE À L'ENGAGEMENT : DEUX ANS POUR CONSTRUIRE UN MODÈLE DE MISSION SOLIDE

Accompagnée de deux consultants spécialisés, Maribay Toulon Plaisance a consacré deux années à construire les fondations de sa démarche : cartographie des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, définition du périmètre d'action, mise en œuvre des premières actions concrètes. Un travail de fond qui permet aujourd'hui à l'entreprise d'affirmer pleinement son statut d'entreprise à mission.

« En devenant la première entreprise portuaire française à adopter la qualité d'entreprise à mission, Maribay Toulon Plaisance affirme un engagement fort : gérer ses ports autrement, en conciliant performance économique, responsabilité environnementale et ancrage territorial. »

**François-Xavier Demotes-Mainard,
Président de Maribay Toulon Plaisance**



UNE RAISON D'ÊTRE CLAIRE

Ensemble, mettons le cap sur une plaisance chaleureuse, attractive et engagée pour développer et mettre en valeur la rade de Toulon.

UNE GOUVERNANCE CONCERNÉE

Le Comité de Mission est constitué de 7 membres dont 6 externes (Ifremer, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Sodeports, Yacht Club de Toulon, Russo Yachting, CLUPPIP). Un Organisme Tiers Indépendant (OTI) audite et valide la cohérence des objectifs avec la raison d'être et l'activité.

DU STATUT À L'OPÉRATIONNEL

3 OBJECTIFS STATUTAIRES...	...DÉCLINÉS EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
1 - Moderniser les ports de la rade en anticipant les attentes et nouveaux usages, en étant exemplaires sur le plan environnemental	→ Limiter l'empreinte carbone de la modernisation et du fonctionnement → Limiter les nuisances environnementales → Réduire la consommation d'énergie et d'eau sur les ports → Améliorer la compréhension des attentes et nouveaux usages liés à la plaisance
2 - S'engager pour la propreté, la qualité de l'eau et la biodiversité, et encourager les comportements citoyens des usagers	→ Renforcer les actions de lutte contre la pollution à quai et en mer → Favoriser la biodiversité à quai et en mer → Sensibiliser les plaisanciers et professionnels et communiquer sur les actions
3 - Faire des ports des lieux de vie et proposer des événements attractifs qui contribuent au rayonnement du territoire	→ Renforcer les échanges entre les plaisanciers et avec les équipes → Participer et organiser des événements nautiques → Ouvrir les ports aux publics et faire découvrir le monde maritime → Développer des partenariats avec des acteurs locaux

DES ACTIONS DÉJÀ VISIBLES SUR LE TERRAIN

Au-delà des textes statutaires : l'entreprise à mission se traduit, concrètement, dans les décisions prises au quotidien sur les ports. Quelques exemples marquants de la saison écoulée :

→ **Nouvel élévateur à bateau - Port de Toulon Darse Nord**

Réduction significative des nuisances sonores pour cet équipement implanté en cœur de ville. Moteur conforme aux dernières normes européennes d'émissions, compatible carburants alternatifs bas carbone : les émissions de CO₂ et de particules sont significativement réduites. Plus maniable, il améliore également la sécurité des opérations de manutention.

→ **Accueil de l'association Nerrivik - Port de Toulon Vieille Darse**

Soutien à une expédition polaire à la voile au service de la science et de l'éducation : abattement tarifaire de 80 % et fourniture de vestes techniques. Un engagement concret qui illustre la vocation sociale de Maribay Toulon Plaisance.

→ **Animation portuaire et lien avec les acteurs nautiques**

3 apéros ponton mutualisés, 1 café ponton, et rencontre de l'ensemble des présidents des associations nautiques - pour ancrer Maribay au cœur de l'écosystème maritime local.

ET APRÈS ?

Le Comité de Mission coconstruit un plan d'actions sur 3 ans, qui structurera la trajectoire de l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue.



Objectif atteint : 100% des ports labellisé « Destination d'Excellence »

Dès janvier 2026, Maribay Toulon Plaisance s'est engagé dans la démarche d'obtention du label « Destination d'Excellence » avec un objectif ambitieux : labelliser l'ensemble de ses ports.

Ce nouveau label vient compléter la certification ISO 18 725 « Port Propre Actif en Biodiversité », déjà obtenue par 100 % des ports, confirmant une démarche qualité et environnementale globale, cohérente et exigeante.



LE LABEL « DESTINATION D'EXCELLENCE » : GAGE DE QUALITÉ ET D'ÉCORESPONSABILITÉ

Lancé en 2024 par Atout France, le label « Destination d'Excellence » distingue les établissements touristiques exemplaires sur deux volets : la qualité d'accueil et l'écoresponsabilité. Il concerne l'ensemble de la chaîne touristique (hébergements, restaurants, activités de loisirs, ports de plaisance, etc.) et s'appuie sur **289 critères pour le référentiel ports de plaisance, valables 5 ans.**

Anciennement « Qualité Tourisme », ce label a été profondément renforcé en 2024 pour incarner une ambition nationale plus exigeante : qualité de service, responsabilité environnementale, professionnalisme multicanal, inclusion et accessibilité.

Tous les leviers sont à actionner **pour garantir un parcours client exemplaire.** En ce sens, « Destination d'Excellence » renforce ses exigences :

→ **Sur le volet Qualité** : un site internet performant, une communication harmonisée, un personnel formé, une gestion rigoureuse des avis clients, etc.

→ **Sur le volet Écoresponsable** : une mobilité douce, une sobriété énergétique, une gestion des déchets, des achats responsables, une valorisation des produits locaux, etc.

L'objectif est clair : faire de chaque labellisé **Destination d'Excellence, un acteur touristique engagé pour offrir une expérience mémorable** tout en respectant les ressources du territoire.

Pour obtenir le label, un minimum de 85 % de conformité est requis sur le volet Qualité, et 60 % sur le volet Écoresponsabilité.

ÊTRE LABELLISÉ C'EST :

- Renforcer la qualité de l'offre touristique locale
- Promouvoir des pratiques durables et responsables
- Créer un repère fiable pour les visiteurs exigeants
- Valoriser les territoires à forte identité culturelle et environnementale.



MARIBAY TOULON PLAISANCE

C'est dans cet esprit que Maribay Toulon Plaisance s'est engagé dans cette démarche rigoureuse, audité et indépendante, qui vient valider les efforts engagés depuis le début de la concession en matière d'accueil, de service et de responsabilité environnementale. Fer de lance de l'entreprise, la relation client est au cœur de toutes les préoccupations : écoute, disponibilité et sens du service guident chaque décision au quotidien sur les ports.

Depuis janvier, les équipes ont ainsi suivi le processus strict d'Atout France, accompagnées de bout en bout par des experts :

1. Pré-audit complet selon le référentiel officiel
2. Remise d'un kit de labellisation
3. Plan d'actions personnalisé avec recommandations concrètes
4. Visite client mystère
5. Suivi des actions correctives jusqu'au passage en comité de marque
6. Remise officielle du label
7. Entretien de suivi à mi-parcours pour pérenniser la démarche.

POUR OBTENIR ENFIN EN JUIN, DES RÉSULTATS DÉJÀ EXEMPLAIRES :

	VOLET QUALITÉ	VOLET ÉCO-RESPONSABILITÉ
Port de Toulon Darse Nord	89%	90%
Port de Toulon Vieille Darse	87%	86%
Port de la Seyne sur Mer	88%	87%
Port du Lazaret	85%	93%
Port de Saint-Mandrier	87%	84%

**100 % des ports Maribay Toulon Plaisance
labellisés « Destination d'Excellence »**



PORTELO EST LA SOCIÉTÉ DÉLÉGATAIRE RETENUE PAR LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE POUR GÉRER, ENTREtenir ET DÉVELOPPER LES PORTS DE PLAISANCE DE LA RADE DE TOULON SUR 30 ANS. FILIALE D'EIFFAGE CONCESSIONS (98 %) ET DE SODEPORTS (2 %), ELLE DÉVELOPPE ET EXPLOITE L'ACTIVITÉ SOUS LA MARQUE MARIBAY TOULON PLAISANCE.

À PROPOS D'EIFFAGE CONCESSIONS

Eiffage Concessions exerce, pour le compte de la puissance publique, la fonction d'exploitant-maître d'ouvrage afin de contribuer au développement, à la modernisation et à la transition écologique des territoires dans lesquels nous sommes solidement implantés. Avec de nouveaux projets d'infrastructures de transport et d'énergies renouvelables ou d'équipements urbains, nous portons cette grande ambition de créer des ouvrages et des services porteurs d'une amélioration durable de la qualité de vie pour le plus grand nombre. Gage de confiance et de fiabilité, partout où nous sommes présents et pour chaque projet, notre action sur-mesure s'inscrit dans le temps long et dans une relation privilégiée, d'écoute et de grande proximité avec nos clients et les parties prenantes du territoire.

À PROPOS DE SODEPORTS

Rompue à l'exploitation, la conception, l'aménagement et l'audit de ports et installations portuaires de pêche et de plaisance, Sodeports capitalise avec ses équipes cinquante années d'expérience pendant lesquelles celles-ci ont assuré :

- L'exploitation de 16 ports, 1 quai de commerce, 1 halle à marée, 7 stations d'avitaillement, 6 chantiers navals, 2 galeries commerciales ;
- La conception, l'aménagement ou l'audit de 48 sites et projets ;
- L'informatisation de 32 ports.

À PROPOS DES PORTS DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Les ports constituent des atouts majeurs pour le territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, contribuant à son attractivité économique et touristique. Autorité portuaire sur son territoire depuis le 1^{er} janvier 2017, TPM est propriétaire et responsable de l'aménagement, l'entretien et la gestion de nombreux ports, certains en régie directe, d'autres concédés. TPM veille à assurer la sécurité des infrastructures, à promouvoir les activités économiques liées à la mer et à favoriser le tourisme nautique. TPM s'engage également dans des actions de protection de l'environnement marin et de développement durable. La Métropole TPM a concédé, pour une durée de 30 ans, l'activité plaisance dans la rade de Toulon à la société PORTELO, qui développe et exploite l'activité sous la marque « Maribay Toulon Plaisance ». Les ports de plaisance concédés concernés sont ceux de Toulon Darse Nord, Toulon Vieille Darse, Vieux-Port de la Seyne-sur-Mer, Espace Grimaud, Balaguier, Manteau, Tamaris, Lazaret, Pin Rolland et Saint-Mandrier. L'activité du port de commerce est pour cette part concédée à la nouvelle société portuaire réunissant la métropole TPM, la région Sud-PACA, le Département du Var et la CCIV. Grâce à une gestion efficace et responsable, la Métropole TPM et ses partenaires garantissent le développement harmonieux de ses ports tout en préservant la biodiversité et le patrimoine maritime.

Espace Presse

Visuels à disposition (crédit photo Droits Réservés) :
<https://dclik.me/299vU4>

Contacts Presse

Valentine Mana - valentine.mana@eiffage.com - 06 63 19 16 30
Christelle Guilhaumon - christelle.guilhaumon@declik.com - 06 03 29 41 80

